



Réunion de la Commission de Concertation
Vergadering van de Overlegcommissie

mardi 16 mars 2021 à 09:00

ORDRE DU JOUR - AGENDA

EXAMEN DES DOSSIERS :

BEOORDELING DOSSIERS :

N° Nr	H U	N° dossier Dossier nr	Demandeur Aanvrager	Situation du bien Ligging van het goed	E.P. O.O	Motifs Redenen
1.	09:00	17/PFU/177491 3/	Administration communale de Watermael-Boitsfort	Place A. Payfa- Fosséprez 12 Isoler le pignon latéral droit avec une légère modification de volume puis cimenter la façade latérale gauche et arrière du bâtiment	-	application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci)) application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)
2.	09:20	PU/31148-20	Monsieur et Madame et/ou Sandra POPOVITCH	Avenue des Coccinelles 29 rénover une maison unifamiliale	X	application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
3.	10:00	PU/31128-20	Madame KROLL	Avenue du Cor de Chasse 101 transformer et rehausser l'habitation, placer un ascenseur PMR et aménager des terrasses	-	application de l'art. 207 §1.a14 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire) application de l'art. 9 du COBAT (CC à la demande du FD ou du collège échevinal)
4.	10:30	PU/31099-20	Madame CACCIUTTOLO	Chaussée de La Hulpe 383 rénover et étendre une maison d'habitation.	X	Art. 188/7 MPP à la demande d'un PRAS, d'un RRU, d'un PPAS, d'un RCU Art. 126§11 Dérogation à un PPAS
5.	11:00	PU/31125-20	Monsieur HILLS	Chaussée de La Hulpe 374 étendre, transformer	X	Art. 188/7 MPP à la demande d'un PRAS, d'un RRU, d'un PPAS, d'un RCU

				le rez-de-chaussée et modifier le relief du jardin de l'habitation		application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
6.	11:20	PU/31118-20	CARREFOUR BELGIUM S.A.	Krekelenberg 2A remplacer les enseignes	X	application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci)) application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) dérogation à l'art.34 du titre VI du RRU (enseigne ou la publicité associée à l'enseigne masquant plus de 50% des vitrines de rez commerciaux) dérogation à l'art.36 §1 1° du titre VI du RRU (enseigne ou la publicité associée à l'enseigne placée parallèlement à une façade ou à un pignon en zone interdite)
7.	11:40	PU/31106-20	Monsieur et Madame DUPREZ-VANSILLETTE	Rue du Pinson 118 transformer les caves, ouvrir et modifier des baies de fenêtre, réaliser une cour anglaise en zone de recul. et abattre un conifère	X	application de l'art. 207 §1.a14 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire) dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul)
8.	12:45	PU/30767-19	Madame VELTMAN	Dries 29 modifier les châssis en façade arrière, aménager une terrasse sur la toiture plate existante du rez-de-chaussée et agrandir la fenêtre de la lucarne en toiture arrière d'une maison unifamiliale	X	dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
9.	13:00	PU/31169-20	Monsieur BREEDSTRAET	Avenue des Jardinets 20 régulariser la transformation d'un immeuble à trois logements (extension	X	dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) application de la prescription

				arrière au rez-de-chaussée, châssis en PVC et terrasse sur la toiture plate à l'arrière du 3ème étage)		générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
10.	13:40	PU/31167-20	Monsieur et Madame et/ou Cathy SUYKENS	Clos des Chênes 34 rénover la maison unifamiliale et réaliser 2 lucarnes en toiture	-	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)
11.	14:00	PU/31162-20	Monsieur et Madame et/ou Eglantine LANDRAIN	Avenue des Campanules 81 transformer et agrandir une maison unifamiliale	X	dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes) dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul)
12.	14:30	17/PFD/176546 1/	Société du Logement de la Région Bruxelles-Capitale (SLRB)	Avenue des Princes Brabançons 64 Construire un bâtiment de 39 logements, divisé en quatre entités distinctes et un parking souterrain de 45 places	R	application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci)) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions) dérogation à l'art.8 du titre I du RRU (hauteur - constructions isolées) dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul) dérogation à l'art.7 du titre I du RRU (implantation - constructions isolées) application de la prescription générale 0.5. du PRAS (projets de construction ou de lotissement sur une propriété plantée de plus de 3.000 m²) Rapport d'incidences - Art. 175/20 - MPP - Enquête de 30 jours Art. 188/7 MPP à la demande d'un PRAS, d'un RRU, d'un PPAS, d'un RCU

Pause sandwiches : 12h-12h45